



**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 25 juin 2022**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-cinq juin à 10 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.

**N°18**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana Maria FERREIRA, Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BOUYOU, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 22 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** Mme Stéphanie PERRIER par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTHON par Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Jérémy NOVAIS par M. Bernard COMBES, M. Stéphane BERTHOMIER par M. Pascal CAVITTE, Mme Christèle COURSAT à partir de 12h25 par Mme Yvette FOURNIER, M. Michel BREUILH à partir de 12h30 par Mme Yvette FOURNIER, M. Gérard FAUGERES par M. Jacques SPINDLER, Mme Christine DEFFONTAINE par à partir de Mme. Christiane MAGRY-JOSPIN, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX, Mme Anne BOUYER par M. Henry TURLIER

**Etait absent :** M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Approbation des avenants n°2 de prolongation et de plus-value des accords-cadres portant sur la fourniture de vêtements de travail**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L1413-4,
- Vu le Budget Ville,
- Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et notamment son article 28,
- Vu sa délibération n°30 du 7 décembre 2021 portant approbation de la convention constitutive de Groupement de Commande entre la Ville de Tulle et la communauté d'agglomération Tulle Agglo pour l'achat de vêtements de travail,
- Considérant que, dans l'attente de la définition du besoin et du lancement de la nouvelle consultation par accords-cadres à bons de commandes en groupement de commandes entre la Ville de Tulle et Tulle agglo, un premier avenant de prolongation a été conclu avec les différents titulaires jusqu'au 31 juillet 2022,

- Considérant qu'il est, cependant, nécessaire de prolonger une nouvelle fois ce marché pour une durée supplémentaire soit jusqu'au 31 août 2022,
- Vu les avenants n°2 de prolongation et de plus-value des accords-cadres portant sur la fourniture de vêtements de travail,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**L - Approuve** les avenants n°2 de prolongation et de plus-value des accords-cadres portant sur la fourniture de vêtements de travail suivants :

- avenant n°2 - Lot n°1 « Fourniture de vêtements de travail » d'un montant initial de 37 578,08 € HT, porté à 38 597,26 € HT, soit une plus-value de 1 019,18 € HT et représentant + 7,21%
- avenant n°2 - Lot 2 « Gants » d'un montant initial de 7 678,08 € HT, porté à 7 890,41 € HT, soit une plus-value de 212,33 € HT et représentant + 5,20%
- avenant n°2 - Lot n°3 « Chaussures » d'un montant initial de 21 920,55 € HT, porté à 22 515,07 € HT, soit une plus-value de 594,52 € HT et représentant + 7,12%
- avenant n°2 - Lot n°4 « Vêtements de sport » d'un montant initial de 12 515,07 € HT, porté à 12 854,79 € HT, soit une plus-value de 339,73 € HT et représentant + 7,21%
- avenant n°2 - Lot n°5 « Uniforme » d'un montant initial de 7 828,77 € HT, porté à 8 041,10 € HT, soit une plus-value de 212,33 € HT et représentant + 7,21%

**2 - Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ces documents ainsi que les documents s'y rapportant.

**3 -** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire,



Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

*Virginie Clément*

Transmis au Contrôle de Légalité le : 28 JUIN 2022

Date et ref de l'accusé de réception : 28 JUIN 2022

Publié le :

DA8 - 25062022

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT n° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**VILLE de TULLE**

10 rue Félix Vidalin  
19000 TULLE

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**MONTEIL VETEMENTS**

**Sarl Les 2 Habits**

4 avenue André Malraux  
BP 80214  
19108 BRIVE Cedex

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ Objet de l'accord-cadre :

**Vêtements de travail**

**Lot 1 : Vêtements de travail**

- Date de la notification de l'accord-cadre : 13/06/2019
- Durée d'exécution de l'accord-cadre : 36 mois (1 095 jours).
- Montant annuel initial de l'accord-cadre :
  - Montant minimum : 3 000 € HT.
  - Montant maximum : 12 000 € HT.

**Suite au 1<sup>er</sup> avenant :**

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois et 48 jours (1 143 jours).
- Montant total du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum HT : 3 000,00 €
  - Montant maximum HT : 37 578,08 €

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant la constitution d'un nouveau groupement de commandes associant la Ville de Tulle et la Communauté d'agglomération de Tulle (Tulle agglo), les délais d'établissement des pièces de consultation ont été impactés.

Aussi, il est décidé de prolonger le marché de 31 jours, soit jusqu'au 31 août 2022.

De ce fait, l'article suivant est modifié comme suit :

#### B.5 - Durée d'exécution

« La durée totale (prolongée) est de 3 ans et 79 jours (soit 1 174 jours, à compter de la notification du marché). »

Les autres articles de l'acte d'engagement demeurent inchangés.

### □ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant de l'accord-cadre :

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Montant estimatif HT : + 1 019,18 €
- % : + 2,83 %

Nouveau montant de l'accord-cadre (sur la durée totale de l'accord-cadre) :

- Montant estimatif HT : 38 597,26 €

### Incidence sur les délais de l'avenant :

L'avenant a une incidence sur les délais de l'accord-cadre :

NON  OUI

Prolongation de la durée de l'accord-cadre et de son premier avenant de 31 jours (soit un total de 1 174 jours), soit jusqu'au 31 août 2022.

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A Tulle, le

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT n° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**VILLE de TULLE**

10 rue Félix Vidalin  
19000 TULLE

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**SAFIM DEXIS**

45 rue du Dion Bouton  
ZI Nord  
BP 1534  
87021 Limoges Cedex 9

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

- Objet de l'accord-cadre :

**Vêtements de travail**

**Lot 2 : Gants**

- Date de la notification de l'accord-cadre : 05/07/2019
- Durée d'exécution de l'accord-cadre : 36 mois (1 095 jours).
- Montant annuel initial de l'accord-cadre :
  - Montant minimum : 500 € HT.
  - Montant maximum : 2 500 € HT.

**Suite au 1<sup>er</sup> avenant :**

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois et 26 jours (1 121 jours).
- Montant total du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum HT : 500,00 €
  - Montant maximum HT : 7 678,08 €

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant la constitution d'un nouveau groupement de commandes associant la Ville de Tulle et la Communauté d'agglomération de Tulle (Tulle agglo), les délais d'établissement des pièces de consultation ont été impactés.

Aussi, il est décidé de prolonger le marché de 31 jours, soit jusqu'au 31 août 2022.

De ce fait, l'article suivant est modifié comme suit :

#### B.5 - Durée d'exécution

« La durée totale (prolongée) est de 3 ans et 57 jours (soit 1 152 jours, à compter de la notification du marché). »

Les autres articles de l'acte d'engagement demeurent inchangés.

#### **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant de l'accord-cadre :

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Montant estimatif HT : + 212,33 €
- % : + 2,83 %

Nouveau montant de l'accord-cadre (sur la durée totale de l'accord-cadre) :

- Montant estimatif HT : 7 890,41 €

#### **Incidence sur les délais de l'avenant :**

L'avenant a une incidence sur les délais de l'accord-cadre :

NON  OUI

Prolongation de la durée de l'accord-cadre et de son premier avenant de 31 jours (soit un total de 1 152 jours), soit jusqu'au 31 août 2022.



**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A Tulle, le

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT n° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**VILLE de TULLE**

10 rue Félix Vidalin  
19000 TULLE

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**FRANCE SECURITE SAS**

Parc d'Activités des Lacs  
Case 00106  
22 rue Antoine de Saint-Exupéry  
33295 Blanquefort Cedex

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ Objet de l'accord-cadre :

**Vêtements de travail**

**Lot 3 : Chaussures**

- Date de la notification de l'accord-cadre : 13/06/2019
- Durée d'exécution de l'accord-cadre : 36 mois (1 095 jours).
- Montant annuel initial de l'accord-cadre :
  - Montant minimum : 1 500 € HT.
  - Montant maximum : 7 000 € HT.

**Suite au 1<sup>er</sup> avenant :**

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois et 48 jours (1 143 jours).
- Montant total du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum HT : 1 500,00 €
  - Montant maximum HT : 21 920,55 €

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant la constitution d'un nouveau groupement de commandes associant la Ville de Tulle et la Communauté d'agglomération de Tulle (Tulle agglo), les délais d'établissement des pièces de consultation ont été impactés.

Aussi, il est décidé de prolonger le marché de 31 jours, soit jusqu'au 31 août 2022.

De ce fait, l'article suivant est modifié comme suit :

#### B.5 - Durée d'exécution

« La durée totale (prolongée) est de 3 ans et 79 jours (soit 1 174 jours, à compter de la notification du marché). »

Les autres articles de l'acte d'engagement demeurent inchangés.

#### **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant de l'accord-cadre :

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Montant estimatif HT : + 594,52 €
- % : + 2,83 %

Nouveau montant de l'accord-cadre (sur la durée totale de l'accord-cadre) :

- Montant estimatif HT : 22 515,07 €

#### **Incidence sur les délais de l'avenant :**

L'avenant a une incidence sur les délais de l'accord-cadre :

NON  OUI

Prolongation de la durée de l'accord-cadre et de son premier avenant de 31 jours (soit un total de 1 174 jours), soit jusqu'au 31 août 2022.

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A Tulle, le 19 avril 2022

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT n° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**VILLE de TULLE**  
10 rue Félix Vidalin  
19000 TULLE

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**INNOVATION SPORT Sarl**  
ZAC du Mazaud  
19100 BRIVE

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

- Objet de l'accord-cadre :

**Vêtements de travail**

**Lot 4 : Vêtements de sport**

- Date de la notification de l'accord-cadre : 14/06/2019
- Durée d'exécution de l'accord-cadre : 36 mois (1 095 jours).
- Montant annuel initial de l'accord-cadre :
  - Montant minimum : 800 € HT.
  - Montant maximum : 4 000 € HT.

**Suite au 1<sup>er</sup> avenant :**

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois et 47 jours (1 142 jours).
- Montant total du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum HT : 800,00 €
  - Montant maximum HT : 12 515,07 €

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant la constitution d'un nouveau groupement de commandes associant la Ville de Tulle et la Communauté d'agglomération de Tulle (Tulle agglo), les délais d'établissement des pièces de consultation ont été impactés.

Aussi, il est décidé de prolonger le marché de 31 jours, soit jusqu'au 31 août 2022.

De ce fait, l'article suivant est modifié comme suit :

#### B.5 - Durée d'exécution

« La durée totale (prolongée) est de 3 ans et 78 jours (soit 1 173 jours, à compter de la notification du marché). »

Les autres articles de l'acte d'engagement demeurent inchangés.

#### **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant de l'accord-cadre :

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Montant estimatif HT : + 339,73 €
- % : + 2,83 %

Nouveau montant de l'accord-cadre (sur la durée totale de l'accord-cadre) :

- Montant estimatif HT : 12 854,79 €

#### **Incidence sur les délais de l'avenant :**

L'avenant a une incidence sur les délais de l'accord-cadre :

NON  OUI

Prolongation de la durée de l'accord-cadre et de son premier avenant de 31 jours (soit un total de 1 173 jours), soit jusqu'au 31 août 2022.



**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A Tulle, le

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT n° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**VILLE de TULLE**  
10 rue Félix Vidalin  
19000 TULLE

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**GK PROFESSIONNAL SAS**  
55 rue Jean-Marie Jacquard  
60740 Saint-Maximin

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

- Objet de l'accord-cadre :

**Vêtements de travail**

**Lot 5 : Uniforme administratif**

- Date de la notification de l'accord-cadre : 13/06/2019
- Durée d'exécution de l'accord-cadre : 36 mois (1 095 jours).
- Montant annuel initial de l'accord-cadre :
  - Montant minimum : 800 € HT.
  - Montant maximum : 2 500 € HT.

**Suite au 1<sup>er</sup> avenant :**

- Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 36 mois et 48 jours (1 143 jours).
- Montant total du marché public ou de l'accord-cadre :
  - Montant minimum HT : 800,00 €
  - Montant maximum HT : 7 828,77 €

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Considérant la constitution d'un nouveau groupement de commandes associant la Ville de Tulle et la Communauté d'agglomération de Tulle (Tulle aggro), les délais d'établissement des pièces de consultation ont été impactés.

Aussi, il est décidé de prolonger le marché de 31 jours, soit jusqu'au 31 août 2022.

De ce fait, l'article suivant est modifié comme suit :

#### B.5 - Durée d'exécution

« La durée totale (prolongée) est de 3 ans et 79 jours (soit 1 174 jours, à compter de la notification du marché). »

Les autres articles de l'acte d'engagement demeurent inchangés.

#### **Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant de l'accord-cadre :

NON  OUI

Montant de l'avenant :

- Montant estimatif HT : + 212,33 €
- % : + 2,83 %

Nouveau montant de l'accord-cadre (sur la durée totale de l'accord-cadre) :

- Montant estimatif HT : 8 041,10 €

#### **Incidence sur les délais de l'avenant :**

L'avenant a une incidence sur les délais de l'accord-cadre :

NON  OUI

Prolongation de la durée de l'accord-cadre et de son premier avenant de 31 jours (soit un total de 1 174 jours), soit jusqu'au 31 août 2022.

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A Tulle, le

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*